

10^{c.}

Journal du Lot

10^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements, limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'Allemagne ergote toujours et il y a 14 mois que l'armistice est signé ! Il faut en finir. — L'Amérique et le traité de Paix. — Les tristesses du régime bolcheviste. Un avertissement sérieux de la Pologne.

Dans quelques heures nous allons entrer en 1920. Dans quelques heures il y aura 14 mois que l'armistice est signé... et nous n'avons pas encore la paix ! Pour si étrange que cela paraisse, nous sommes toujours en état de guerre. Il en sera ainsi jusqu'à la signature du protocole. Et l'Allemagne ne paraît point pressée de signer puisqu'elle continue à multiplier les manœuvres dilatoires à ce sujet.

Donner à l'homme de confiance de Berlin, à même joué une comédie sans dignité. Il avait annoncé son départ. L'effet escompté ne s'étant pas produit, il se ravisa et déclara qu'il attendrait à Paris les instructions de son gouvernement.

Cette attitude a été sévèrement jugée par la presse. Elle était assez étrange, d'ailleurs, puisque l'Allemagne avait accepté de discuter sur la base de la note des Alliés. Preuve en est l'envoi à Paris de deux commissions d'experts, venus chez nous spécialement pour cette discussion.

Que les Allemands ne soient pas satisfaits de la tournure que prennent les événements, cela se conçoit. En coulant la flotte de haute mer à Scapa-Flow, ils étaient persuadés, dit notre confrère de « Paris-Télégrammes », qu'ils nous faisaient une *bonne blague*. L'Angleterre étant d'avis d'envoyer ces navires au fond de l'eau, la *blague* était bien pour nous seuls.

Mais nos ennemis n'avaient pas songé que nous réclamerions une compensation en remplacement des gages qui nous étaient ravés. La compensation a été précisée, par l'Angleterre, d'une façon qui a touché au vif l'Allemagne. On a réclamé à cette dernière 400.000 tonnes de matériel de ports.

C'est diminuer, dans une certaine mesure, la vitalité des ports allemands. La protestation des Germains a été telle que certains membres du Conseil suprême ont estimé qu'on pouvait songer à diminuer le chiffre de tonnes réclamées. On avait laissé entendre la chose à Berlin. Mais les Alliés veulent, tout d'abord, la signature. Ils feront preuve de générosité ou d'indulgence ensuite. Les Boches ignorent pareils sentiments, ils s'obstinent à vouloir discuter d'abord.

Le fait en finit. Rien ne pourrait justifier de nouveaux retards. L'Allemagne a été mise en demeure de signer. Si on lui permet de se dérober, c'est préparer la discussion perpétuelle pour l'exécution des clauses du traité.

« Ce serait, disent les *Débats*, un fait extrêmement grave. Il est permis d'espérer que les puissances alliées prendront les dispositions nécessaires pour que de nouveaux retards ne se produisent pas. Par une négligence fâcheuse, leur dernière note n'a pas fixé à l'Allemagne un délai. Rien n'est plus facile que de réparer cet oubli ou cette erreur. Si la réponse allemande est satisfaisante, la question ne se posera même pas. Si elle tente de rouvrir le débat, le moment sera venu de donner à l'injonction la forme d'un ultimatum. Enfin, dernière hypothèse, si elle se faisait trop longtemps attendre, il y aurait lieu de prendre les devants pour mettre un terme à cette obstruction. On ne comprendrait pas, en tout cas, que cette histoire, qui traîne depuis des semaines, recommençât sur de nouveaux frais. »

Républicains et démocrates, en Amérique, ne peuvent arriver à se mettre d'accord pour la signature du traité de paix. Mais il semble indiscutable que le Président Wilson est vaincu par le Sénat.

Certes, M. Wilson a peut-être eu le dessein de faire servir la guerre aux intérêts de son parti. Cela l'a conduit à sacrifier à l'excès la cause de la France. Mais il serait excessif de ne pas reconnaître que, malgré tout, le Président américain a aidé de tout son pouvoir à la victoire du Droit. On ne saurait oublier qu'il envoyait chez nous, aux heures critiques, plus de 300.000 combattants par mois.

Il serait donc déplacé pour les Français, de prendre parti dans la querelle américaine en piétinant le

Président vaincu. « L'Informateur Civique » écrit avec raison :

« Ne nous passionnons pas pour ou contre l'un des partis qui se disputent aux Etats-Unis la conduite des affaires, et voyons leurs luttes avec une sérénité amicale. Sachons bien que dans toutes ces luttes, il n'y a d'aucun côté ni abandon ni relâchement des sentiments qui ont amené l'Amérique à défendre le droit de l'humanité et la cause de la France. Sachons que l'amitié qu'on a pour nous là-bas, ne pourra diminuer que par nos doutes injurieux, ou si la France de la paix cessait d'être digne de la France de la guerre. Ne faisons pas le jeu et ne partageons pas l'erreur des Allemands, qui s'imaginent que l'Amérique nous rejette. »

Laissons nos amis régler leurs affaires intérieures comme ils l'entendent. Disons-leur avec netteté et sans effervescence, notre idée du nécessaire et du juste. Et attendons en confiance.

A ceux qui s'obstinent à conserver des illusions sur l'abject régime bolcheviste, nous recommandons la lecture des lignes suivantes publiées dans la *Sozialdemokratie* :

« Au point de vue économique, il faut avouer que les aspirations des Bolcheviks ont été complètement déçues. La production a tout à fait cessé... Dans le domaine du commerce, règne une anarchie complète... La distribution du pain et d'autres vivres indispensables a, dans bien des endroits, complètement cessé... On ne peut presque pas parler de liberté. Une dictature militaire implacable règne. Ce sont les bas-fonds de la société qui dominent... Quoique ose s'opposer au système est emprisonné et fusillé. »

Ces lignes sont publiées par une Finlandaise, Mme Parssinen. L'opinion de cet écrivain ne pourrait être suspecte puisque Mme Parssinen, cataloguée comme « anarchiste », avait dû passer en Russie, il y a deux ans, pour échapper à la réaction blanche. Depuis, elle s'est réfugiée en Estonie où elle a été arrêtée comme anarchiste. Relâchée, elle passa en Finlande où elle fut à nouveau incarcérée. Elle aura à répondre de « participation à l'insurrection bolcheviste d'il y a deux ans ».

Le témoignage de Mme Parssinen sur l'œuvre de Lénine a donc au moins un mérite : le désintéressement. Et on peut la croire lorsqu'elle conclut : « Ce serait le pire malheur pour la Finlande si le bolchevisme venait à s'y implanter, au moins sous sa forme actuelle. »

Mme Parssinen déclare que tout opposant au régime de Lénine est emprisonné et fusillé. Le sinistre bilan ne sera jamais connu exactement. Pourtant la *Cause commune* de Bourtzeff publie un télégramme de Rostoff qui donne quelques précisions suffisantes pour mesurer l'infamie des bandits qui détiennent le pouvoir à Moscou :

« D'après un compte rendu officiel « publié par les « Ivestia » de Moscou, le nombre des personnes fusillées par les commissions extraordinaires pendant les trois premiers « mois de l'année 1919, atteint 14.000 « hommes. »

Quatorze mille exécutions en TROIS mois et la famine pour les survivants, voilà l'œuvre du doux régime que nos extrémistes voudraient nous représenter comme susceptible de faire le bonheur des peuples !... »

Qui donc veut de ce paradis terrestre ?

On aurait tort, d'ailleurs, de ne pas prêter une attention spéciale au danger oriental. Les télégrammes de Sibérie annoncent que la situation de Koltchak devient franchement mauvaise. Non seulement ses troupes reculent devant les Rouges, mais les populations sibériennes, influencées par ce recul constant, se soulèvent en maints districts.

Mauvaises nouvelles aussi de la région sud où Denikine reconnaît que sa situation est grave. Enfin, le ministre des Affaires étrangères polonaises, est venu spécialement à Paris pour dire aux Alliés : « Au printemps prochain, les bolcheviks marcheront de l'avant. »

Il faut prévoir et prévenir. La Pologne ne demande qu'à résister... et à s'opposer à l'action des troupes de Lénine, mais elle a besoin de l'aide matérielle des Alliés. C'est ce que le ministre polonais vient chercher à Paris et à Londres.

Les Alliés agiront, car le triomphe de Lénine aurait l'inévitable résultat de permettre à l'Allemagne de gagner la paix. Personne n'en peut douter, en effet : Berlin et Moscou sont pleinement d'accord !... A. C.

L'HOSPITALITÉ HOLLANDAISE

Il est toujours excellent, de se renseigner sur ce que j'appellerai « Les placements d'affection ». De même qu'il existe une cote régulièrement publiée de toutes les valeurs financières, il devrait y avoir un Bulletin amical interallié, lequel permettrait à chacun de savoir, grâce à des chroniques, avis et communiqués, le degré d'estime qu'il lui est permis d'avoir vis-à-vis de tel ou tel neutre.

C'est à la Hollande que je pense en écrivant ceci... Nous n'ignorons pas que l'on a dit, autrefois, beaucoup de mal de nous, dans la Gazette de Hollande. Mais ces piques d'épigrammes n'étaient qu'un jeu auprès des fort vilaines choses dont les rapatriés du Nord font petit à petit le récit navrant. Je tiens d'un prêtre quelques narrations assez désagréables, que nul ne pourrait écouter sans serrer les poings. Jugez-en vous-mêmes :

Une vieille femme et sa petite fille, une gamine d'une douzaine d'années, chassées toutes deux des environs de Lille par les Allemands, repoussées en Belgique et, de là jusqu'à la frontière hollandaise, réussissent à passer cette dernière. Sauvés de la mort immédiate, elles cherchent un abri quelconque, voient toutes les portes se fermer devant elles, trouvent enfin une sorte de caveau abandonné ! Le lendemain la pauvre vieille se met en quête d'un peu de paille. On la lui refuse, elle insiste et reçoit de je ne sais quel bourgeois cette réplique : « Ça suffit, c'est assez bon pour vous, on vous connaît, vous autres Français, on connaît vos mœurs ! »

J'ai oui parler aussi de certains camps où de malheureux paysans, paysannes, enfants de France ont été parqués en territoire neutre et gardés à vue baïonnette au canon par les soldats de cette bonne reine Wilhelmine... Ces faits, il est vrai, se sont passés dans le Nord de la Hollande, tout près de la Bochie... Mais ne pensez-vous pas que si une seule contrée de chez nous commettait une action lâche et traître, la France tout entière n'en serait pas moralement responsable ?

AGPARTEL. (Agence « Paris-Télégrammes »)

INFORMATIONS

Quatre cités du Nord décorées

M. Poincaré s'est rendu dimanche à Béthune, à Lens, à Arras et à Baupème. Le maréchal Pétain accompagnait M. Poincaré qui a remis la Croix de la Légion d'honneur à ces 4 villes. Les populations de ces quatre glorieuses cités ont accueilli avec enthousiasme le Président de la République.

L'entente franco-belge

Le ministre de Belgique à Paris a été chargé de mener des négociations en vue d'arriver à une entente franco-belge, non seulement sur la question militaire, mais aussi sur le règlement de la question du Luxembourg, qui, pour la Belgique, se trouve étroitement liée à l'alliance défensive.

La livraison des coupables

On annonce que l'ex-kronprinz sera compris dans la liste des personnages dont on va demander l'extradition. Il sera poursuivi pour pillage et pour vols à main armée. Les pourparlers entre le ministère public en France et les autorités britanniques sont menés de façon satisfaisante. On a complété la liste de ceux qui seront impliqués et l'on a déjà envisagé les mesures à prendre pour qu'ils soient poursuivis.

Les Bolcheviks déclancheraient une nouvelle offensive au printemps

M. Patek, ministre des affaires étrangères de Pologne, interrogé sur ses projets, a déclaré : « Je viens à Paris et à Londres pour mettre au point le plan précis d'une collaboration effective des al-

liés et de la Pologne. On a décidé à Londres de ne pas faire la paix avec les bolcheviks ; on a décidé également — car on ne peut pas faire la guerre. Mais cette politique passive n'exclut pas de la part des bolcheviks une attitude active. Or, je viens dire aux alliés que le printemps nous réserve des surprises de ce côté-là. Au printemps, nous le savons avec certitude, les armées bolchevistes marcheront de l'avant. »

Denikine et Koltchak sont en retraite

Un radiotélégramme lancé par le gouvernement de Moscou annonce que les troupes des Soviets ont franchi le Donetz et coupé le front de l'armée Denikine en deux.

Les bolcheviks menacent Odessa

La population civile d'Odessa fait ses préparatifs en vue de l'évacuation de cette ville, en raison de l'avance rapide des bolcheviks.

Le prix du blé

Nous avons annoncé que l'augmentation du prix du pain serait prochainement décidée. Les services du ravitaillement font remarquer à ce sujet que cela ne veut pas dire que le commerce du blé sera libre. Il est, au contraire, dans les intentions du gouvernement de continuer jusqu'à la prochaine récolte à acheter le blé à 73 fr. le quintal, aux cultivateurs et à le répartir aux meuniers.

Les vols dans les Chemins de fer

Le ministère des travaux publics fait communiquer la note suivante : « Le nombre de vols dans les chemins de fer, depuis le 15 septembre jusqu'au 1^{er} décembre, s'élève à 2.251. »

Chambre des Députés

Séance du 29 décembre 1919
M. Klotz dépose le projet d'emprunt. Il donne lecture de l'exposé des motifs qui énumère la nécessité de remédier à l'excès de la circulation fiduciaire, de relever les régions dévastées et de faire face aux obligations qui sont la conséquence de la guerre.

M. Klotz indique que pour obtenir les ressources demandées, il faudra frapper les fraudeurs, obliger les administrations à s'imposer les restrictions nécessaires et améliorer leurs services. Quant à l'Allemagne, il faut qu'elle ne se dérobe à aucune de ses dettes. Lorsque le contribuable connaîtra ses charges, dit-il, il ne dépensera que proportionnellement à ses ressources. Le ministre fait connaître les conséquences du traité de Versailles. Ce n'est qu'après 1921 que les annuités commenceront à être versées. Mais il faut qu'on sache que la France victorieuse est le banquier de l'Allemagne vaincue. Déjà la France a avancé à l'Allemagne 25 milliards. Il faut que l'on sache cela pour que soit établie la solidarité interalliée.

Séance de nuit
Dans la séance de nuit, M. Klotz s'attache à justifier le relèvement des tarifs des chemins de fer, les augmentations des tarifs postaux et télégraphiques. Puis il ajoute que toutes les primes accordées pour les matières alimentaires doivent être supprimées. L'économie scrupuleuse, dit-il, doit présider à tous les actes des services administratifs.

Il faut restreindre notre consommation de produits étrangers et produire davantage. Le ministre croit qu'on peut trouver en France et dans les colonies des ressources suffisantes pour rendre au pays son ancienne prospérité.

MM. Lefèvre et Thomas présentent diverses observations auxquelles répond M. Klotz.

L'article 1^{er} du projet est voté. M. Pressmann demande la suppression du dernier paragraphe du projet qui exonère de tout impôt le futur titre de rente.

Cet amendement est repoussé par 480 voix contre 71. L'ensemble de l'emprunt est voté par 491 voix contre 64.

Sénat

Séance du 29 décembre 1919

Le Sénat adopte le projet relatif aux crédits provisoires pour le 1^{er} trimestre de 1920.

L'éclat discute le projet voté par la Chambre pour les crédits exceptionnels de 1919.

CHRONIQUE LOCALE

Nos aîlés étant fermés à l'ouverture des fêtes du Jour de l'An, le « JOURNAL DU LOT » ne paraîtra pas jeudi.

Les Elections sénatoriales

Dimanche, les élus cantonaux républicains se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Cahors pour échanger quelques vues sur la situation politique départementale et causer un peu des élections sénatoriales qui doivent avoir lieu le 11 janvier.

La réunion n'était pas publique ; c'était un Congrès. Que s'est-il passé à la réunion ? Qu'y a-t-on dit ? Nous nous garderions d'en parler : à vrai dire, nous l'ignorons. Mais nous savons que l'échange de vues n'a abouti à aucune décision en ce qui concerne la désignation et la consécration des candidats au Sénat par le Congrès.

Il était difficile de prendre une décision. Si plusieurs élus cantonaux avaient posé leur candidature aux élections sénatoriales, on ne pouvait démentir pas leur dire : « Non, pas vous », car les réels auraient pu répondre : « Pardon, nous attendons que les délégués sénatoriaux se prononcent ». D'autre part, il y a une question résolue depuis longtemps : chaque arrondissement doit avoir son sénateur.

Qu'on tente de rompre cet accord, survenu, établi, sanctionné depuis 20 ans, c'est possible. Mais qu'on réussisse à le rompre, c'est aller à l'encontre des sentiments et des intérêts du ou des arrondissements qui ne seraient pas représentés. Et c'est provoquer un mécontentement parmi les délégués de ce ou de ces arrondissements.

Aussi bien, le Congrès de dimanche, malgré l'avis de quelques-uns, n'a pas cru devoir aller jusque là. Car la majorité des congressistes se sont souvenus qu'il y a à peine 2 mois, un Congrès d'initiative avait posé, affirmé une candidature dans l'arrondissement de Gourdon, dont le siège sénatorial est vacant par suite du décès du regretté et sincère démocrate Cocula.

Les congressistes ne pouvaient donc se dégarer de sitôt ; c'était comme nous l'indiquons ci-dessus provoquer un mécontentement parmi ceux qui déjà ont pris position dans l'arrondissement de Gourdon.

La plus sage attitude à avoir, c'est 1^o de laisser tous les candidats entrer dans la lutte ; 2^o d'attendre la décision des délégués sénatoriaux. Chacun reconnaît bien les siens.

LOUIS BONNET.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7^e dont les noms suivent :
Bouladoux Charles : très bon soldat. Blessé à son poste de combat, le 25 juin 1916. Décédé, le 3 août 1916, des suites de sa blessure. A été cité.
Labbé Joseph-Emile-François : très bon soldat. A trouvé une mort glorieuse en s'élançant à l'attaque du bois du Casque (massif de Moronvillers), le 30 avril 1917. A été cité.
Labouygue Jean-Paul-Pierre : bon soldat. Blessé mortellement, le 11 août 1915, au secteur de la Harazée, en Argonne, en défendant une tranchée au cours d'une attaque locale ennemie. A été cité.

Bord Raymond : très bon caporal, courageux et dévoué. A trouvé une mort glorieuse en s'élançant à l'assaut, le 31 décembre 1915, devant Mesnil-Hurlus. A été cité.
Bourmier Léon : caporal-fourrier ; excellent gradé, consciencieux et très dévoué. Mort glorieusement en accomplissant une mission de liaison sous un violent bombardement, le 28 juillet 1917, au secteur des Eparges (Meuse). A été cité.

Fort Alphonse : bon soldat. A trouvé une mort glorieuse, le 16 mai 1915, en s'é-

lançant à l'assaut des positions ennemies devant Roilincourt. A été cité.
Grané Théodore : excellent soldat. A trouvé une mort glorieuse, le 14 mai 1915, en s'élançant à l'attaque des tranchées ennemies, devant Roilincourt. A été cité.

Germa Jean : bon soldat. A trouvé une mort glorieuse, le 30 décembre 1914, en s'élançant à l'assaut des positions ennemies, au nord de Mesnil-Hurlus. A été cité.

Germa Jean-Marie : excellent soldat. A trouvé une mort glorieuse, le 23 décembre 1914, en se portant à l'assaut des tranchées ennemies au nord de Mesnil-Hurlus.

Votes de nos députés

Sur l'ensemble du projet de loi portant ouverture de crédits provisoires applicables aux mois de janvier, février et mars 1920, nos députés ont voté :

Pour : MM. Delport, Delmas, Murat. La Chambre a adopté par 464 voix contre 59.

Reconnaissance française

La Médaille de bronze de la Reconnaissance française a été décernée à Mme Veuve Stuart (Alice), de nationalité américaine, déléguée adjointe de la Croix-Rouge américaine à Amiens.

Voici, d'après l'« Officiel », les motifs qui légitiment cette belle distinction : « Intelligente et active, a rendu avec un dévouement digne d'éloges, les services les plus méritoires aux œuvres d'assistance aux réfugiés. »

Les Cadurciens se souviennent de Miss Stuart qui se prodigua pendant de longs mois dans notre ville et notre région en faveur des réfugiés et des malheureux.

Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

Enregistrement

M. Ratier, receveur de l'Enregistrement à Souillac, est nommé à Orléans.

Compatriote

Notre compatriote M. le général de brigade Jouinot-Gambetta est nommé commandant de la 2^e brigade de cavalerie d'Algérie, et la subdivision de Mascara.

Hommage à un confrère

Notre excellent confrère, M. Jules Bergon, directeur du *Réveil du Lot*, annonce qu'à dater de ce jour, il cède la direction du journal à son fils.

Nous adressons une cordiale bienvenue à notre jeune confrère. Mais nous tenons à exprimer à M. Jules Bergon qui, pendant 36 ans, a mené dans le *Réveil du Lot* le combat républicain, nos bien vives sympathies au moment où il prend une retraite, un repos bien gagné.

Arbre de Noël

Ecole de jeunes filles de la rue Clemenceau

Dans une salle coquettement ornée, au plafond sillonné de guirlandes, aux murailles où se mariaient à nos couleurs nationales les drapeaux de nos alliés, étaient rassemblés, fiévreux mais disciplinés, dans l'attente du grand événement, près de 200 enfants de 3 à 15 ans. Comme leurs yeux étaient fixés (ceux de tout petits), sur ce bel arbre de Noël, garni de jouets, comme les regards s'élevaient vers les gâteaux, les beignets friands et les sucres d'orge ! Un peu de patience, et vous en goûterez !

Voilà le phonographe qui ouvre la séance ! La marche des Pierrots ! tout ce petit monde est tenté de battre la mesure du bout du pied, des 2^e même. Multipliez 2 par 200 ! Mais non, l'œil de leur dévouée directrice, un signe de leurs maîtresses, toutes mères, connaissant et aimant l'enfant, et l'ordre continue à régner.

Franchement, j'ai été surpris de la docilité de ces nombreux spectateurs ! C'est l'obéissance acceptée et non imposée ! Rideau ! Mlle Goffé débite d'une voix douce et mélodieusement timbrée « Un Noël » que nous applaudissons. Puis c'est « l'Hiver » mimé par Mlle Ilbert ; nous avons froid et le frisson ; sa romance est bien dite et bien scandée. Le phonographe, de nouveau, formera l'entracte et plusieurs voix dans le cours de la matinée. Mlles Pousson et Fontanille, gracieuse apparition, dans un duo fort applaudi, chantent « Cœur d'enfant ». Un coup de sifflet et 40 bambins de

La fête s'écoula si vite que sa patience a dû être souvent mise à l'épreuve ! Dans la « Berceuse de Jocelyn », Mlle Pousson, nous a montré l'étendue de sa voix et comme elle savait la manier et la nuancer ! Mlle Pick, vous croyiez qu'il n'y aurait pas de « Messieurs » à votre représentation et vous leur aviez préparé un petit poulet à votre façon : « Ce que les Messieurs sont curieux », Parfait, votre monologue ! Ah ! vous préférez garder les dindons que gouverner un homme ! « N'oubliez pas que Cicéron a dit : Sans les femmes, les hommes auraient conversé avec Dieu » !

Mais voici la savante attendue ! C'est le « Noël du vainqueur » dans l'Alsace reconquise ! Une jeune alsacienne attend le retour de son père qui a franchi la frontière à la mobilisation ! Jamais elle n'a désespéré ; elle a su « tenir ». Elle dresse son arbre de Noël et organise une fête à laquelle elle invite les enfants du village ; son amie lui épanche son cœur ; à son tour elle lui exprime sa joie, ses espérances et elle pardonne à la sorcière Bellot le mal qu'elle a fait aux vrais Français durant l'occupation allemande. Bellot, courbée sous le poids du remords, s'effondre et disparaît à la vue du « poilu » qui arrive la poitrine constellée de décorations. Mlles Yinge et Fontanelle, vous nous avez émus et charmés à la fois. — L'arbre de Noël s'illumine : la salle resplendit, et sous la direction de M. Lacoste, un chœur retentit : « Mon beau sapin ! roi des forêts, que j'aime ta verdure ». Puis voilà la distribution de gâteaux, de jouets et de sucres d'orge ! Et tout cela dans un ordre parfait, pas la moindre presse ; il régnait dans cette école une discipline générale, et je me fais un devoir de rendre hommage à cette union qui régnait entre Madame la Directrice et ses dévouées collaboratrices et qui leur permet d'obtenir de semblables résultats. J'ai passé une soirée vraiment charmante. Tous mes remerciements à Mlle Tardieu.

Officier de l'Instruction publique, Chevalier de la Légion d'honneur.

Nécrologie
Nous apprenons avec regret le deuil cruel qui vient de frapper M. Veyssière, le dévoué inspecteur d'académie du Lot, en la personne de son père, décédé à l'âge de 83 ans, à Soudeilles (Corrèze).

Nous prions M. Veyssière et sa famille de vouloir bien agréer nos très sincères condoléances.

Mort d'un ancien recteur
On annonce la mort de M. Claude Perroud, qui fut pendant de longues années recteur de l'Académie de Toulouse. Il était âgé de 80 ans.

Journal de l'An
M. le Préfet ne recevra pas le 1^{er} janvier.

Remerciements
M. Dubernet adresse les remerciements suivants à ses électeurs : Seul contre une liste parfaitement composée, dans des conditions particulièrement difficiles, j'ai sollicité vos voix.

Dans cette lutte si inégale, plus de 700 d'entre vous ont répondu à mon appel, m'affirmant ainsi leur confiance et leur sympathie. J'ai senti pleinement toute la valeur de ces suffrages si personnels, aussi est-ce avec confiance que je vous dis : Merci et à bientôt.

Préparation militaire
Les jeunes gens de la classe 1920 désirent se présenter au brevet d'Aptitude militaire, sont priés de se faire inscrire de suite, notamment les jeunes gens faisant partie de l'Avion Cadurcien et Avion section football. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 3 janvier inclus chez M. Bonnavé, secrétaire général de l'Avion.

Le Secrétaire : BONNAVE.

Elections à la Chambre de commerce

Voici les résultats définitifs des élections à la Chambre de Commerce : Inscrits, 3.630 ; votants, 1.509 ; bulletins blancs ou nuls, 36 ; suffrages exprimés, 1.473 ; majorité absolue, 737.

Sont élus : MM. Chansard, 1.270 v. ; Besombes, 1.251 v. ; Lugan, 1.203 v. ; Bonnet, 1.201 v. ; Viré, 1.178 v. ; Delpuech, 1.176 v. ; Taillade, 1.166 v. ; Nuyville, 1.158 v. ; Bruel, 1.149 v. ; Gayet, 1.115 v. ; Mme Vve Cubaynes, 1.103 v. ; M. Marty, 1.086 v.

M. Dubernet a obtenu 809 voix.

Tribunal de Commerce
Voici les résultats définitifs des élections au Tribunal de Commerce : Inscrits, 1.412 ; votants, 527 ; bulletins blancs ou nuls, 5 ; suffrages exprimés, 522 ; majorité absolue, 262.

Sont élus : MM. Fayret, 492 v. Président ; Pauherb, 500 v. juge titulaire ; Gayet, 490 v. juge titulaire ; Dulac, 489 v. juge titulaire ; Salanié, 475 v. juge suppléant ; Lasserre, 471 v. juge suppléant.

Les permissionnaires paieront leurs voyages
A partir du 1^{er} janvier, la gratuité du voyage pour les soldats en permission sera supprimée.

Un escroc
La police recherche un individu qui a commis une escroquerie au préjudice d'un blessé de guerre habitant le Lot.

Ce dernier se rendant à Toulouse, se lia dans le train avec l'individu qui lui promit aide et protection auprès des médecins-majors.

Mais arrivés à Toulouse, l'individu qui avait obtenu des renseignements précis sur la situation du blessé, revint dans notre région, le lendemain même et alla trouver la femme de son compagnon de voyage.

Il raconta à la femme une histoire de brigands quelconque, et réussit à se faire remettre une somme de 1.000 francs et une paire de poulets.

Il partit : on ne l'a plus revu. La police le recherche.

La crue du Lot
Samedi, dimanche, lundi, par suite des pluies continues qui sont tombées dans la région, les eaux du Lot ont considérablement grossi.

Les berges, les chemins de halage, les propriétés riveraines sont inondées. A Cahors l'eau recouvrait les écluses.

Dans la journée de lundi, la crue a atteint son point extrême.

Cette crue de décembre 1919 a été aussi forte que celle de 1910. Dans maintes localités riveraines, de nombreux dégâts sont constatés. Les eaux ont charrié d'énormes quantités d'objets divers. On n'a pas le regret, néanmoins de signaler des accidents de personnes.

Postes et Télégraphes
Nous avons publié un avis relatif à l'ouverture, les 1^{er}, 2 et 3 février 1920, d'un concours pour le recrutement de 25 agents mécaniciens.

Par un arrêté en date du 24 décembre 1919, le nombre des admissions à prononcer a été porté de 25 à 60.

Nouvelle ligne d'autobus
Ligne Montcuq-Puy-l'Évêque
Départ Montcuq 10 h.
Arrivée Puy-l'Évêque 12 h.
Départ Puy-l'Évêque 16 h.
Arrivée Montcuq 18 h.

Ligne Cahors-Montcuq
Départ 7 h. 45
Arrivée 9 h. 45
Départ Montcuq 10 h.
Arrivée Cahors 11 h. 30

Ligne Cahors-Montcuq
Départ soir 16 h.
Arrivée 17 h. 45
Départ Montcuq 18 h.
Arrivée Cahors 20 h. 15

Toutes ces heures sont subordonnées à l'arrivée des trains.

Marché du travail

L'Officiel donne les renseignements suivants sur la situation du marché du travail dans le Lot, du 15 au 20 décembre 1919.

Nombre de placements : 15 hommes, 5 femmes.
Demandes d'emploi non satisfaites : 2 femmes.
Offres d'emploi non satisfaites : 6 hommes, 8 femmes.

LES CAMPAGNES DU 7^e D'INFANTERIE (1914-1919)

(Suite)
En exécution des ordres reçus de H. D. /131 à 12 heures, le Colonel donne à tous ses éléments l'ordre de se replier sur la ferme Montambouf d'abord, puis sur la ligne Vierz-Moulin-des-Comtes.

Sous de violentes rafales de mitrailleuses tirées de face et de flanc, le repli s'effectuait en ordre, en petites colonnes.

Après une rapide reconnaissance, le Colonel se rend compte que la seule position à occuper pour battre le plateau de la Ferme Montambouf est en bordure du bois, au Sud de la voie ferrée Vierz-Longpont.

Il donne l'ordre de tenir sur cette ligne. La droite, constituée par une Compagnie du 156^e (C. I. D.) très fortement éprouvée, s'appuie à la voie ferrée au Sud du Moulin de Villers ; au centre, le génie et les hommes qui restent du 1^{er} Bataillon du 41^e occupent la lièze du bois ; à gauche les éléments du 7^e occupant la voie ferrée face à Vierz prolongent la ligne jusqu'au ruisseau de Savières.

Le 41^e qui tenait Vierz est complètement débordé et s'est replié sur la crête à l'Ouest du village ; la liaison ne peut être établie avec eux. Le Bataillon Lacadé a rejoint avec 70 hommes environ.

A 15 h. 30, les Allemands qui ont dépassé la Ferme Montambouf essayent de pénétrer dans le Bois par le ravin de Vierz et le ravin du Moulin ; ils échouent.

Le 20^e R. I. qui avait reçu l'ordre de se placer à la droite du 7^e entre le Moulin de Villers et la station de Longpont, n'arrive pas.

Pendant la nuit, le 27^e qui avait établi la liaison avec nous à gauche s'est replié lui aussi. La situation est très délicate.

Le ravitaillement en munitions est assuré pendant la soirée et pendant la nuit par les éclaireurs montés du Régiment.

Cette suite de combats acharnés et ininterrompus a littéralement décimé nos unités ; et les renforts promis n'arrivent pas. Avec les 300 hommes qui restent il faut lutter encore jusqu'à la dernière limite ; il faut se sacrifier.

Dans la soirée du 1^{er} juin, le Lieutenant-Colonel Boret a dit à l'Adjudant Depambour : « Il faut faire des prisonniers », et Depambour a répondu simplement : « Vous les aurez. » Le 2 juin, à la pointe du jour, l'occasion se présente. Une forte patrouille boche essaye de s'infiltrer au Nord, le long de la voie ferrée, dans le vide créé par le départ du 27^e R. I. Une première fois, la tentative ennemie échoue et la deuxième fois, pris sous le feu de nos guetteurs, les boches se terrent dans l'impossibilité d'avancer ou de reculer. L'Adjudant Depambour les somme de se rendre, puis avec le Sergent et quelques hommes résolu à vaincre pour les capturer.

Tous ceux qui font mine de résister sont tués, et les autres au nombre de cinq sont immédiatement « kamardés ». La promesse faite au Colonel avait été tenue. (A suivre).

Vire

Hyméne. — Lundi 29 courant a été célébré à Vire (Lot), le mariage de Mlle Yvonne Costes avec M. Ernest Durou, conseiller municipal de Vire. Les deux époux sont les neveux du sympathique maire de Vire, lequel administre la commune depuis 32 ans. Une assistance des plus sympathiques assistait à la cérémonie.

Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes et nouveaux époux.

Saint-Géry

Simple réflexion. — Quo penser d'un maire nouvellement installé qui, le matin des élections cantonales, auxquelles il est candidat, aborde les électeurs suspects de n'avoir pas voté pour lui aux élections municipales et leur dit : « Tu ne m'as pas donné ta voix pour le conseil municipal, si tu ne me la donnes pas pour le conseil d'arrondissement, et je le salue, lorsque tu viendras me trouver je te renverrai avec le pied en te disant : n'importe ? »

Il est à noter que le propos était tenu en présence d'un conseiller municipal un tantinet emballé, qui jugea cependant utile de rappeler le maire à plus de... calme.

Figeac

Conseil Municipal. — Séance du 25 décembre. — Le Conseil donne son approbation à la liste d'assistance aux vieillards

et dresse la liste des répartiteurs pour l'année 1920. Il donne un avis favorable à une pétition des habitants du Montviguier relative à l'installation d'une lampe électrique à la « Fontaine aux Chèvres ».

L'emploi de concierge au Collège de jeunes filles étant vacant, le Conseil décide que les personnes désireuses d'occuper cet emploi (veuves de guerre, femmes de mutilés, etc.), devront adresser leur demande à M. le Maire, en y joignant toutes références utiles.

Lunay

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret que Mme et M. Masbou, les sympathiques instituteurs de notre commune, viennent d'être cruellement éprouvés par la mort de Mme veuve Bergon, mère de Mme Masbou, décédée à 83 ans. La défunte fut toute sa vie une femme de bien et elle emporte les regrets de tous ceux qui la connurent.

Nous prions Mme et M. Masbou et toute leur famille d'agréer en cette circonstance l'expression sincère de nos condoléances émuës et l'hommage de notre profonde sympathie.

Saint-Félix

Médaille militaire posthume. — La médaille militaire à titre posthume, vient d'être décernée à la mémoire de notre regrettable compatriote Paulin Brugous, du village de Lagarrigue, du 20^e d'infanterie tombé au champ d'honneur en Champagne, le 15 mai 1916, avec la citation suivante :

« Étant sentinelle avancée a assuré le service et la surveillance sous un violent bombardement. Tué à son poste de guet le 15 mai 1916. A été cité. »

Puisse ce témoignage d'admiration être un adoucissement à la douleur de Mme veuve Brugous et de son fils.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles de LAROUSSILHE, DELCLAUX, PUECH, VALETTE et tous les autres parents, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Ferdinand LASSCOMBES de LAROUSSILHE Ancien percepteur

décédé à Gorges (Lot), le 29 décembre 1919, et les prient d'assister aux obsèques qui auront lieu à Cahors le vendredi 2 janvier à 4 h. précises. Réunion à la Gare.

AVIS DE DÉCÈS

Madame et Monsieur Jules GIRMA ; les familles ESTANOL et SCANIPIEC et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Louis GAICH Retraité de la Compagnie d'Orléans

décédé à Paris, muni des sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister aux obsèques qui auront lieu à Cahors le jeudi 1^{er} janvier. Réunion à la gare à 9 h. 1/2.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 29 décembre 1919. La semaine a débuté par une séance ferme et animée. Les avis des places étrangères et surtout de New-York ont favorablement influencé le marché.

Les changes sont encore tendus et nos rentes calmes, le 3 0/0 a valu 59,40, le 5 0/0 88,30, le 4 0/0 1917 71,10 et le 4 0/0 1918 71,75.

Les banques françaises sont meilleures. Banque de France 5450, Crédit Mobilier 500, Union Parisienne 1135.

Peu de changements dans les cours des actions de nos chemins de fer. Hausse de la Transatlantique à 550.

Les pétrolières ont fait bonne contenance, Mexican Eagle 640, Shell 472, Royal Dutch 34,300.

Fermeté des valeurs de caoutchouc. Financière 273,50, Padang 433. Valeurs russes plus résistantes. Bakou 1680, Naphté russe 412, Platine 650.

Diamantifères fermes, de même que les mines d'or.

En valeurs diverses, Fournier a valu 665. Reprise des sucreries d'Egypte, l'ordinaire à 690 et la part à 1438.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

La Ligue des Nations

La première réunion de la Ligue des Nations doit être convoquée, aux termes du traité, par le Président des Etats-Unis, M. Wallace, ambassadeur des Etats-Unis, à télégraphié à Washington pour connaître les intentions du Président.

Secours à l'Autriche

De Baltimore : Sur la suggestion de M. Hoover, le cardinal Gibbons a demandé au pape d'adresser un appel au peuple américain l'invitant à secourir l'Autriche.

L'Allemagne signera et livrera les coupables
De Lausanne : On mande de Berlin qu'il n'est pas question de retarder la signature finale du traité en soulevant la question des coupables à livrer. Si pénible que soit cette condition, elle a été acceptée par l'Allemagne et il n'est pas possible de s'y soustraire.

Complot contre Lénine
De Londres : On mande de Copenhague que des nouvelles de Moscou affirment la découverte d'un vaste complot contre Lénine et Trotsky. Le complot a été dévoilé par un conjuré transfuge. Les principaux meneurs sont arrêtés.

L'avance des Rouges en Sibérie
De Tokio : Le premier ministre Hara a déclaré que si les bolchevistes avancent à l'est du lac Baïkal, le Japon interviendra sans tenir compte des accords signés entre le Japon et les Etats-Unis.

On se bat en Sibérie
Des combats ont lieu actuellement entre bolchevistes et Japonais sur la ligne du Baïkal.

Les 8 heures en Allemagne
De Lausanne : Suivant la Gazette de Francfort, une convention a été conclue entre les représentants des ouvriers français et allemands du bâtiment. Les Allemands entendent être traités sur le même pied que les Français et réclament l'application de la journée de 8 heures.

Troubles en Espagne
De Madrid : Des troubles assez graves se sont produits à Aguilas de la Frontera. Un certain nombre d'ouvriers agricoles se sont portés vers la prison pour essayer de délivrer les détenus. La garde civique est intervenue et a dû faire usage de ses armes. Un ouvrier a été tué, un autre blessé.

AVIS
Le 3 janvier 1920, à 2 heures, il se fera un concours public de tir, par le Receveur des Domaines, à la vente aux enchères publiques d'une jumelle réformée provenant du 7^e régiment d'infanterie.

POTASSE D'ALSACE A VENDRE
VIEUSSENS, négociant à ALBAS (Lot).

HUILE olive vierge 88 fr. le postal 10 litres, douce 1^{er} choix 68 fr.

SAVON « Le Chat » 72 %, 43 fr. le postal 10 k. franco gare c. remb. Rep. sont demandés. Albert JOURDAN, Martignes (B.-d.-R.).

Imprimerie COUSLANT (personnel intéressé). Le Gérant : A. COUSLANT.

Société d'applications automobiles

Siège Social : Route Nationale SOULLAC (Lot)

Section A. to. Moteurs et Cyclos
Réparations et mise au point. — Pièces détachées. — S. udure autogène. — Travaux de tour et de Forge. — Réparations de carrosseries. — Garnitures et capotages. — Remise en état de Magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. — Ventes et achats de Neuf et d'occasion. — Accessoires. — Pneumatiques. — Bougies. — Graisses et Huiles. — Garage.

Section Transports
Transports de Marchandises par Camions. — Autos. — Location d'Automobiles pour Courses et Tourisme.

Section Electricité
Installations B. et H. Tension. — Postes transformateurs. — Installations de cinémas. — Forcé. — Lumière. — Sonneries. Téléphones. — Réparations dynamos et Magnétos. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et Entretien d'Usines. — Etudes. — Calculs. — Devis. — Dessins. — Fouriture de Matériel.

Télégrammes : GARAGE, Souillac. TÉLÉPHONE : 4.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS LIQUIDATION JUDICIAIRE du sieur Jean SOLACROUP, boulanger à Albas.

Convocation des créanciers pour Concordat
Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire, dont les créances ont été vérifiées, admises et affirmées, sont invités à se rendre :

le mardi six janvier mil neuf cent vingt, à treize heures et demie.

En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice.

Pour entendre le rapport qui sera fait par le liquidateur sur l'état de la liquidation judiciaire dont s'agit, sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu, — délibérer, séance tenante, sur les propositions qui pourront être faites par le liquidé pour obtenir le concordat, — et, en cas de refus, exprimer leur avis sur le maintien ou le remplacement du liquidateur.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatorze de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier, E. MANEYROL.

ETUDE de M^e Jean MÉRIC AVOUÉ A CAHORS

ASSISTANCE JUDICIAIRE (Décision du 15 février 1914)

Extrait d'un jugement de divorce

D'un jugement contradictoirement rendu entre Monsieur Géraud AY-MARD, cultivateur, domicilié à Mordagne, commune de Duravel, mais résidant actuellement à La Sauvalat-sur-Lède (Lot-et-Garonne) et dame Emilie ANDRAC, son épouse, demeurant à Mordagne, commune de Duravel, par le tribunal civil de Cahors, le dix-sept février mil neuf cent quatorze, enregistré.

Il appert que le divorce a été prononcé entre les dits époux au profit du mari et aux torts et griefs de la femme qui a été condamnée aux dépens.

Pour extrait certifié conforme, Cahors, le vingt-neuf décembre mil neuf cent quatorze.

L'Avoué du demandeur, J. MERIC.

Visé pour timbre et enregistré à Cahors, le janvier mil neuf cent vingt, folio case Débet, dix francs trente huit centimes, décimes compris.

Le Receveur, Signé : PONCHARRAU.

LES VAINCUS DE LA VIE

Le Fils d'un Voleur

PAR

JULES MARY

XII

LES GUEULES ROUGES

Lentement, dans un apaisement de la nature entière, les brins de fougères sèches cessèrent de frissonner au passage du vent, et les pousses d'acacias d'agiter leurs jeunes aiguilles ; les genévriers ne remuèrent plus la semaille grise de leurs fruits, et un bouquet sans feuilles resta sans bouger, se profilant sur le ciel comme un fantôme blanc, et les aïreles et les buissons aux prunelles violettes se vidèrent de leur colonie de merles hâbleurs et de grives gourmandes. Lentement tous les bruits distincts s'affaiblirent ; il ne persista que le grincement transmis par la terre, d'une charrette qui cahotait dans quelque chemin invisible... D'autres rumeurs le remplacèrent, inexplicables, mystérieuses et troublantes. Celles de la nuit. D'autres êtres sortirent de leur sommeil, rampèrent hors de leurs retraites, se hasardèrent dans la vie, en hésitant. Près de lui une hermine en-

core toute grise, avança hors de son trou son fin museau et disparut dans les herbes. Une chouette commença de hululer. Un chien hurla au perdu, et Gerbert vit se traîner, dans les pierres, un crapaud qu'il se mit à regarder avec une vague pitié... obstinée.

La soirée était claire, la lune levée, Gerbert reconnut Pontchier qui descendait à grandes enjambées le sentier de chèvres ; en bas, il le perdit de vue, mais il perçut la résonnance particulière du bateau, quand le jeune homme y sauta, et le bruit de ferraille de la chaîne qu'on détachait. Bientôt des rames tombèrent sur l'eau, cadencées, et dans la clarté lunaire, Jean gagna l'îlot. A l'horloge félée des Chocats, cinq heures sonnèrent en se lamentant, discordantes... Déjà, peut-être, Charlotte attendait, en sa fièvre amoureuse... Alors il quitta sa retraite... Il n'avait pas besoin de bachelot pour traverser le bras de la rivière. Au gué, en sautant sur les roches plates, il passerait facilement.

Au moment où il atteignit la rive, il vit s'enfuir, vers le coteau, une femme qui courait avec des halètements pénibles, comme si elle avait été poursuivie, et qui, dans son tablier relevé, portait quelque chose de lourd, d'où s'échappaient des plaintes. Il s'arrêta, frappé en plein cœur, car il avait cru la reconnaître, et il cria, sans savoir pourquoi :

— Pierrette ! Pierrette !...
La femme ne se retourna pas, courut plus vite, et prit le chemin crayonné des wagonnets, vers les fours à chaux... Dans les ombres qui envahissaient le

ciel, maintenant brûlaient les brasiers sans flammes, qui semblaient se raviver au centre même de la terre...
Il dit tout haut :

— Non, je me trompe...
Une voix tremblante se fit l'écho de sa conscience troublée :

— C'est elle, monsieur Gerbert, c'est Pierrette...
Et Céleste Lafouache, sans souffle, tombe à ses pieds.

— Je me doutais de ce malheur... je voulais l'empêcher... Elle venait de partir... laissant sa maison ouverte... j'y suis entré... et l'enfant... l'enfant n'était plus là... Alors je me suis mis à courir... sans savoir... vers les fours à chaux... parce que... oh ! mon Dieu, parce que c'est là qu'elle va... et je l'ai vue traverser la rivière... Mais je ne peux plus... c'est trop... Regardez... là-bas... c'est elle... Ayez pitié de nous !...
Pierrette réparait, se mouvait lentement au flanc du coteau pelé. Dans la clarté de la lune, elle était visible encore.

La jeune fille s'amincissait, devenait de plus en plus confuse, et Gerbert fit un pas pour s'avancer vers elle... Céleste joignit les mains :

— Trop tard ! Trop tard !
Au fur et à mesure que s'épaississaient les ténèbres, les brasiers s'enflammaient de leurs sanglantes. Céleste, à genoux dans l'herbe, se cacha la tête en murmurant :

— Oh ! ces gueules rouges ! Ces gueules de monstres !...
Mais Gerbert réfléchissait :

— En escaladant la carrière, on arriverait avant elle...
— Oh ! monsieur Gerbert... épargnez-lui un pareil remords !
Il hésita... Il détourna son regard, le reporta vers l'île mystérieuse. C'est que, pour la seconde fois, le terrible problème se posait. En ce moment le couple adultère s'étreignait. Fallait-il se jeter entre ces langueurs et ces frémissements et se venger de tant de duplicité ?... Ou bien fallait-il arracher au crime cette pauvre affolée qui courait à l'infanticide et au suicide ?

Oh était son devoir ?
Là-haut, vers les gueules embrasées qui allaient dévorer les deux vies ?

Là-bas, vers l'île paisible, où, dans l'ombre des beaux arbres, se commettait l'autre forfait, de honte et de mensonge ?

Monsieur Gerbert, il sera trop tard...
— Elle ne voudrait plus mourir, si elle savait que Bridon a menti... qu'Urbain est vivant et que Rollinet guérira de sa blessure...
Mais le problème se compliquait, car Pierrette, aujourd'hui sauvée, retombera demain dans sa folie meurtrière... à moins que sur l'argent de la fabrique — sur le prix de l'adultère — il ne prélevât la dot qui rendrait la pauvre fille heureuse pour toujours !

Il fallait accepter la honte et devenir infâme...
Alors, sous ses yeux, se passerait la chose odieuse... Son sourire d'approbation et de philosophie volerait à sa rage et sa haine. Sa confiance bien payée donnerait aux amants toutes les

audaces... et ce serait un ménage très uni, où personne n'aurait de remords...
— Jamais